

Le réveil du Hérisson



IASEF s'engage !



- Le hérisson est un mammifère sauvage assez commun
- Il possède un bon capital de sympathie auprès du public, notamment les enfants
- Il est utile dans nos jardins en raison de sa nourriture variée (chenilles, limaces, escargots, insectes, fruits au sol...)



- Sa présence témoigne d'un environnement naturel plutôt préservé
- Il est facilement identifiable



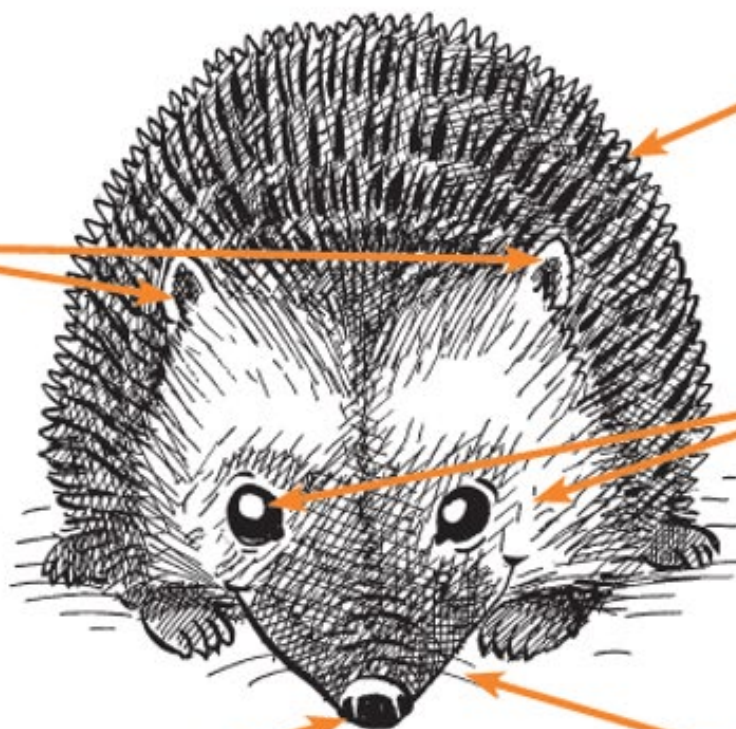
Qui s'y frotte s'y pique

Ses oreilles :

Grâce à son ouïe il peut détecter les proies : le moindre ver de terre qui gigote sous terre est facilement repéré.

Son flair :

Le hérisson n'arrête pas de renifler tout autour de lui, tantôt en l'air tantôt par terre. Il peut sentir l'odeur d'un ver de terre à 3 cm sous terre et l'odeur de l'homme à 10 m. Ne voyant pas très bien, le hérisson a le museau toujours en alerte pour détecter ses proies et les dangers.



Ses piquants :

Il est recouvert de 5 000 piquants (en moyenne) pointés dans toutes les directions. Ils recouvrent son dos, ses flancs et son front. Sa tête, ses pattes et son ventre sont couverts de poils. Pour éviter d'être attaqué à ces endroits, le hérisson a une tactique : il se roule en boule.

Ses yeux :

Ils sont petits et noirs, situés près du sol et lui permettent à peine de voir net au bout de son museau. Le monde du hérisson est flou, sans détail et avec peu de couleurs.

Son goût :

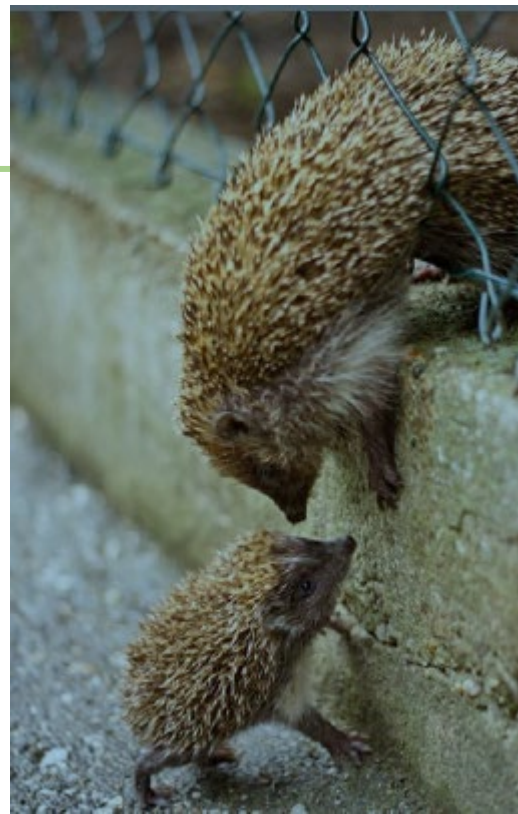
Le hérisson mange surtout des insectes : il est insectivore. Il mange aussi des limaces et des larves qu'il trouve dans le jardin. Il peut consommer jusqu'à 50 g de nourriture par nuit.

- Le trafic routier (700 000 écrasements sur nos routes par an, estimation)
- Les pesticides (par exemple, les anti-limaces)
- Les difficultés pour se déplacer dans le milieu semi-urbain
- La noyade dans nos jardins (piscine par exemple)
- Les accidents avec les tondeuses, débroussailleuses
- De la nourriture proposée mais inappropriée (lait, pain)

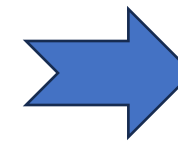


➤ <https://youtu.be/jIBkBXbZSn8>

Intoxication au métaldéhyde



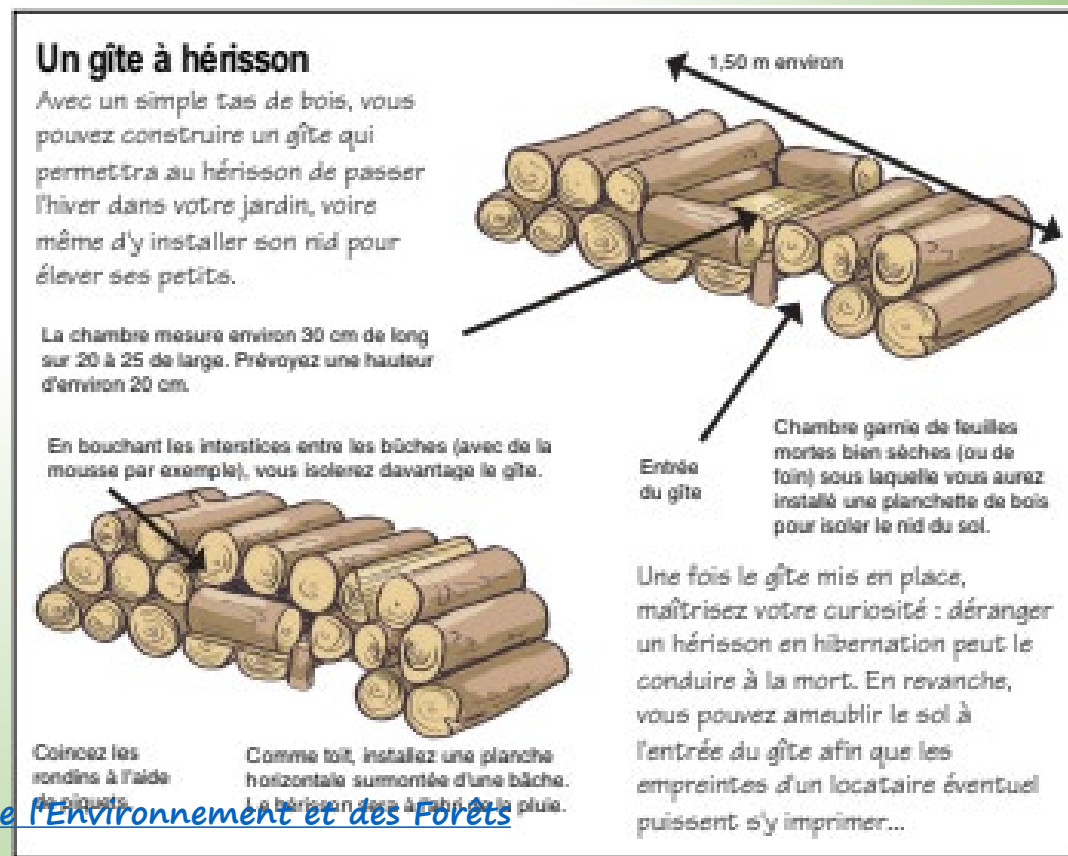
Le hérisson est en **DANGER**



- La population des hérissons est mal connue en France
 - Pour connaître son évolution, notamment l'ampleur de son déclin, il est nécessaire de recenser le hérisson le plus largement possible
 - Le public peut apporter son concours
 - ✓ Un nombre d'observateurs/contributeurs potentiellement très élevé
 - ✓ La sensibilisation du public aux questions environnementales
 - ✓ Une dimension ludique
- Une contribution citoyenne facile ... et utile

- En agissant sur votre proche environnement
 - En créant des passages entre jardins (murs, grillages) - $h \geq 6$ cm
 - En supprimant l'usage de pesticides dans votre jardin
 - En facilitant les possibilités d'aménager un nid (tas de bois, feuilles)

- En protégeant les piscines, en créant des pentes douces pour sortir des mares



Invitez le hérisson

Nombreux sont les hérissons qui périssent chaque année à cause de la circulation routière, de la disparition des haies ou encore des traitements chimiques anti-limaces des jardiniers. Vous pouvez faire une place de choix aux hérissons dans votre terrain. Ils rendront en plus service à vos salades... en mangeant les limaces !



Un jardin accueillant pour les hérissons

- 1 Des petits passages haute de 6 cm au pied des clôtures permettront au hérisson d'accéder à votre jardin. D'ailleurs, un seul jardin comme terrain de chasse ne lui suffisant pas, il pourra ainsi se balader dans plusieurs propriétés. Ne créez pas de passage vers une route !
- 2 Gîte à hérisson dans un tas de bois
- 3 Au pied de la haie ou au pied des bouquets d'arbustes, installez plusieurs tas de foin ou de feuilles mortes. La femelle hérisson aime y faire son nid.
- 4 Une petite mare lui servira d'abreuvoir. A défaut, en période de sécheresse, une soucoupe d'eau permettra au hérisson d'étancher sa soif. Ne mettez pas de lait, ça lui donne la diarrhée !
- 5 Les basins à berges abruptes peuvent être des pièges mortels. Installez donc une planche qui permettra au hérisson de ne pas se noyer.
- 6 Les pelouses rasées à l'abri du vent sont d'excellents terrains de chasse aux lombrices pour le hérisson !
- 7 Le hérisson déteste les allées de gravillon. Il ne les franchit que contraint et forcé ! Les allées de pierres plates lui conviennent mieux.
- 8 N'utilisez pas de granulés anti-limaces. Les hérissons (et bien d'autres animaux) s'empoisonnent souvent de cette façon. Préférez une méthode plus écologique.

FCPN
www.fcpn.org

Pour aller plus loin, retrouvez notre Cahier technique n°71 « Sauve Qui-pique ! »

Un gîte à hérisson

Avec un simple tas de bois, vous pouvez construire un gîte qui permettra au hérisson de passer l'hiver dans votre jardin, voire même d'y installer son nid pour élever ses petits.

La chambre mesure environ 30 cm de long sur 20 à 25 de large. Prévoyez une hauteur d'environ 20 cm.

En bouchant les interstices entre les bûches (avec de la mousse par exemple), vous isolerez davantage le gîte.



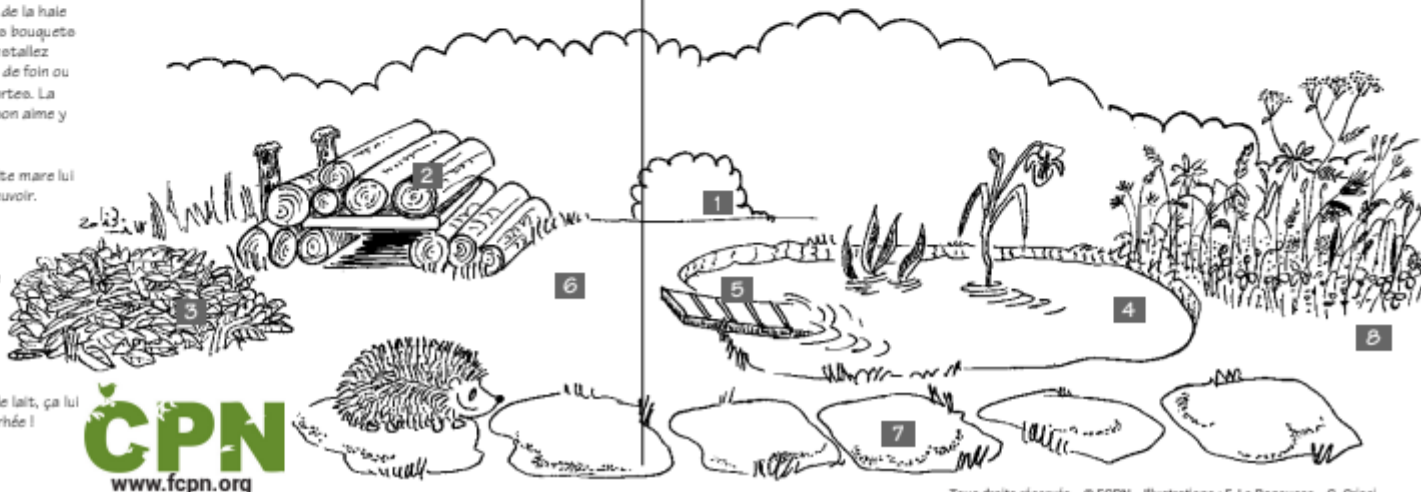
Coinchez les rondins à l'aide de piquets.

Comme toit, installez une planche horizontale surmontée d'une bâche. Le hérisson sera à l'abri de la pluie.



Chambre garnie de feuilles mortes bien sèches (ou de foin) sous laquelle vous aurez installé une planchette de bois pour isoler le nid du sol.

Une fois le gîte mis en place, maîtrisez votre curiosité : déranger un hérisson en hibernation peut le conduire à la mort. En revanche, vous pouvez ameubler le sol à l'entrée du gîte afin que les empreintes d'un locataire éventuel puissent s'y imprimer...



Tous droits réservés - © FCPN - Illustrations : F. Le Baquosse - G. Crisci

- En repérant les hérissons qui sont dans votre jardin au moyen d'un tunnel





- En déclarant chaque observation dans une application développée par la FNE 25, en collaboration avec le MNHN

Recensement du hérisson FNE 25



Le Hérisson d'Europe (*Erinaceus europaeus*) est un petit mammifère familier de nos campagnes, notamment de nos jardins, mais aussi présent en forêt.

En participant à cette étude, vous contribuez à **améliorer les connaissances scientifiques** sur la **répartition** de ce petit animal dans nos régions.



Remplissez un seul formulaire même si vous rencontrez plusieurs hérissons en même temps.
Une photo de l'animal ou d'indices de sa présence (empreintes, etc.) est souhaitée.



Temps moyen pour répondre à l'enquête : 5min



Observer le hérisson

Voici quelques conseils pour ne pas déranger et stresser votre ami du jardin :

- Le hérisson est un animal **protégé depuis 1981** et est un **animal sauvage**. Ainsi, le nourrissage est déconseillé au risque de provoquer des modifications de son comportement et des problèmes de santé sur le long terme. **Le pain et le lait sont toxiques pour son organisme.**
- **Évitez au maximum de manipuler les hérissons.** Si une manipulation est nécessaire (hérisson en danger), utilisez autant que possible des gants et vêtements de protection puis lavez-vous les mains.
- Pour l'observer, utilisez une **lumière douce** et n'utilisez pas le flash pour le photographier.
- Évitez les **gestes brusques** et le **bruit**.
- Laissez du temps et de l'espace au hérisson : **ne vous éternisez pas trop** lors de votre visite et **ne le visitez pas trop souvent**.
- Si vous voyez le hérisson en plein jour, **observez son comportement**. S'il vous paraît anormal (aucun mouvement à votre approche, respiration courte, etc.), le hérisson est peut-être en danger : appelez un vétérinaire ou un centre de soin (carte des centres de soin) et respectez leurs conseils. Il est **déconseillé** de donner de l'eau ou de la nourriture à un animal mal-en-point.

Commencer >

Données personnelles

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par FNE 25. Elles sont traitées dans le cadre de l'étude de FNE 25 sur le hérisson d'Europe (*Erinaceus europaeus*) et conservées afin de vous informer des résultats de cette étude, pendant une période de 5 ans. Les données personnelles ne sont pas communiquées à des tiers sauf si vous cochez la case « partenaire InVivo », auquel cas votre contribution sera partagée avec ce partenaire.

Conformément à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès, modification et suppression de vos données personnelles. Pour exercer ce droit, contacter FNE 25 par voie postale au 7 Rue Voirin 25000 BESANCON ou [par e-mail](#).



**FRANCE NATURE
ENVIRONNEMENT**

Opération de recensement du hérisson

Votre observation

Date *

07 / 03 / 2026



Heure *

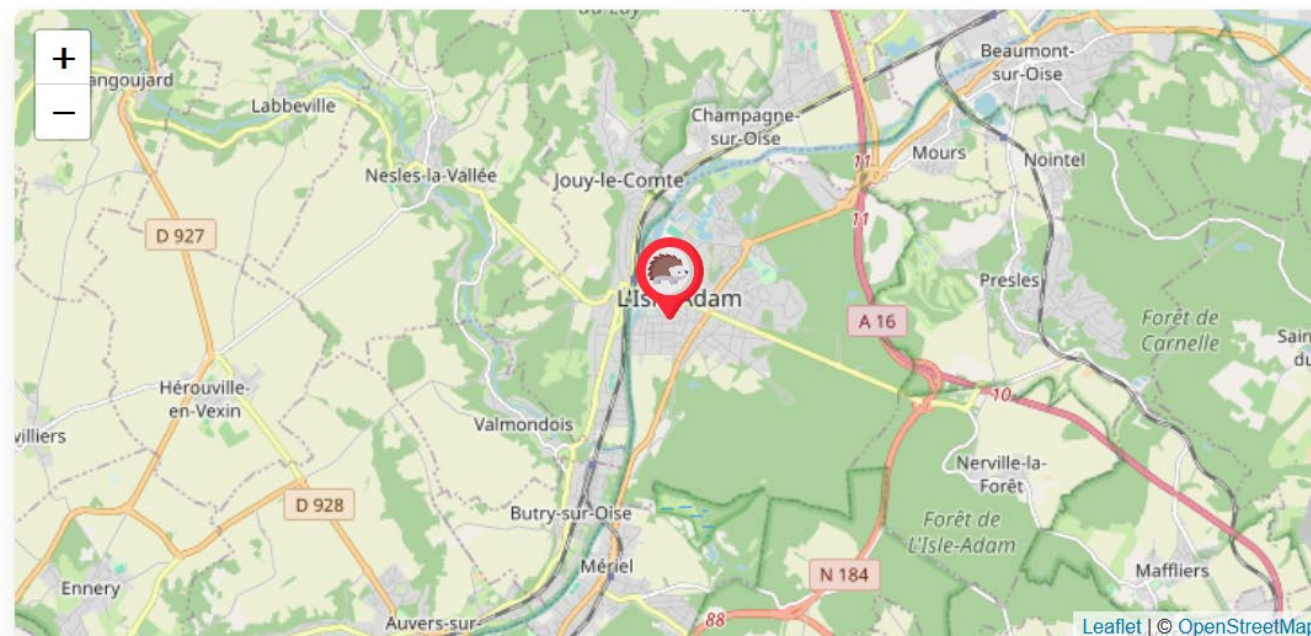
06 : 46

Recherchez l'adresse

Rechercher une adresse

☐ La localisation que j'ai saisie n'est pas précise
(impossibilité de s'arrêter sur le bord de la route, chemin en forêt non localisable, etc.)

Corrigez si nécessaire l'emplacement sur la carte

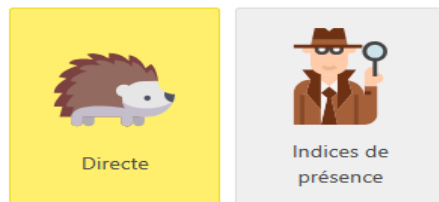


Comment participer ?

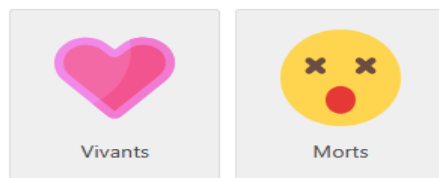
Quels éléments de paysage trouve-t-on autour de l'observation ? *



Quel a été le type d'observation ? *



Les hérissons observés étaient : *



Complément d'informations

- **822** déclarations en 2025 contre **700** en 2023/2024 pour toute l'Oise (+17%)
- **394** déclarations en 2025 contre **177** en 2023/2024 pour tout le Val d'Oise (+123%)
- **50** déclarations en 2025 contre **20** en 2023/2024 pour les communes voisines de L'Isle Adam
- **31** déclarations en 2025 contre **3** en 2023/2024 pour L'Isle Adam
- **19** adhérents IASEF ont apporté au moins **50** contributions.

Source FNE

Des questions, des suggestions ...

contact@iassef.fr

Pour en savoir plus :

- Notre bulletin sur ce thème : [bulletin_47.pdf](#)
- Le Hérisson, *La hulotte*, n°77
- Sauve Qui-pique !, FCPN
- www.piquenboule.fr



Merci pour votre attention